



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

élèves

Question au Gouvernement n° 3416

Texte de la question

IMMIGRATION ET ÉCHEC SCOLAIRE

M. le président. La parole est à M. Guy Delcourt, pour le groupe socialiste, radical, citoyen et divers gauche.

M. Guy Delcourt. Monsieur le président, mes chers collègues, ma question s'adresse à M. le Premier ministre, et je ferai comme s'il était présent. Le 25 mai dernier, les propos scandaleux, tronqués, du ministre de l'intérieur sur l'échec scolaire des enfants d'immigrés m'avaient conduit à l'interpeller dans cet hémicycle au nom de mes collègues, des associations et de l'ensemble des citoyens et de leurs enfants choqués qu'un ministre de la République puisse pratiquer de tels raccourcis. Cette fois, je ne souhaite plus dialoguer avec le ministre du mensonge et m'adresse donc au Premier ministre. *(Vives protestations sur les bancs du groupe UMP. - Applaudissements sur les bancs du groupe SRC.)*

Alors que, droit dans ses bottes, le ministre légitimait ses déclarations sur l'échec scolaire des enfants d'immigrés en invoquant des statistiques de l'INSEE *(Exclamations continues sur les bancs du groupe UMP)*, voici que, après s'y être refusé sous la pression de son ministère de tutelle, le directeur général de cette institution, Jean-Philippe Cotis, a réfuté les chiffres annoncés. *(Huées et claquements de pupitres sur les bancs du groupe UMP.)*

M. le président. Mes chers collègues, je voudrais dire à M. Delcourt que, ici, nous devons d'abord le respect aux uns et aux autres. Je demande en même temps à la majorité de laisser parler dans le calme ceux qui posent une question.

Vous avez la parole, monsieur Delcourt, en respectant quelques règles.

M. Guy Delcourt. Monsieur le président, quand on ment, on ment ! *(Exclamations et claquements de pupitres sur les bancs du groupe UMP.)*

Aujourd'hui, le Gouvernement ne peut jeter le discrédit sur les chiffres et sur l'analyse de l'INSEE, puisqu'une note de l'éducation nationale de septembre dernier s'appuie sur ces données pour confirmer que, "à caractéristiques comparables, les enfants d'immigrés obtiennent plus souvent le baccalauréat que les autres jeunes". À la suite de la publication de ces vérités chiffrées, les syndicats, les associations antiracistes et de défense des droits des immigrés, et de nombreux citoyens s'insurgent, dénonçant ces propos stigmatisants, faisant part de leur indignation face à tant de populisme nationaliste. J'en appelle aux associations défenseuses des droits à saisir la justice, j'en appelle aux députés européens de gauche à saisir la Cour européenne des droits de l'homme pour discrimination et délit de faciès contre des enfants dont certains sont français de quatrième génération. *(Applaudissements sur les bancs du groupe SRC. - Exclamations sur les bancs du groupe UMP.)*

Que faudra-t-il de plus pour que M. Guéant se décide enfin à reconnaître l'inexactitude et l'irresponsabilité de ses propos ? *(Mmes et MM. les membres du groupe SRC se lèvent et applaudissent. - Vives exclamations sur les bancs du groupe UMP.)*

M. le président. Mes chers collègues, je vous appelle toujours à la mesure. La démocratie, c'est le respect et la mesure.

La parole est à M. Claude Guéant, ministre de l'intérieur, de l'outre-mer, des collectivités territoriales et de l'immigration. *(Huées sur les bancs du groupe SRC.)*

M. Claude Guéant, ministre de l'intérieur, de l'outre-mer, des collectivités territoriales et de l'immigration.

Monsieur le député Guy Delcourt, je vous le disais voici quelques semaines, il y a plusieurs façons de faire de la politique. Il y a la vôtre, qui consiste à fermer les yeux et à ne pas traiter les problèmes. (*Exclamations sur les bancs du groupe SRC.*) C'est ce que vous avez fait il n'y a pas si longtemps avec la délinquance des mineurs, dont le parti socialiste s'évertuait même à nier l'existence, et c'est ce que vous faites aujourd'hui avec l'intégration. Et il y a notre façon, qui est d'ouvrir les yeux pour traiter les problèmes et leur apporter des réponses. Le courage, c'est d'ouvrir les yeux. Il y a l'approche consistant à entretenir des polémiques sur des statistiques...

Plusieurs députés du groupe socialiste, radical, citoyen et divers gauche. C'est vous !

M. Claude Guéant, *ministre*. ...en sachant très bien que, à partir des mêmes statistiques, on peut tirer des conclusions multiples, et celle qui consiste à distinguer l'essentiel de l'accessoire. L'essentiel, monsieur Delcourt, c'est que l'intégration ne fonctionne pas aussi bien dans notre pays qu'on l'affirme généralement. Et c'est bien ce que dit le communiqué que l'INSEE a publié hier et qui signale que " les enfants des familles immigrées sortent presque deux fois plus souvent du système éducatif sans qualifications que les autres ". (*Exclamations sur les bancs du groupe SRC.*)

Dire cela, ce n'est pas stigmatiser, mais dénoncer une situation qui est préoccupante pour des enfants qui ne voient pas la chance leur sourire. (" *C'est honteux !* " sur les bancs du groupe SRC.) Dire cela, c'est dénoncer une injustice : les enfants de l'immigration ont le droit de réussir et le ministère de l'intérieur fait ce qu'il faut, avec ses moyens, pour faire en sorte qu'ils apprennent le français et trouvent le chemin de la réussite. (*Applaudissements sur les bancs du groupe UMP.*)

Je dénonce aussi une situation qui est grave du point de vue de la cohésion sociale. Avoir, en France, des communautés qui ne réussissent pas, c'est rompre l'harmonie du tissu social que, tous, nous voulons. Comme d'habitude, vous énoncez des principes. Heureusement que nous sommes là pour les mettre en oeuvre. (*Vifs applaudissements sur les bancs des groupes UMP et NC. - Exclamations sur les bancs du groupe SRC.*)

Données clés

Auteur : [M. Guy Delcourt](#)

Circonscription : Pas-de-Calais (13^e circonscription) - Socialiste, radical, citoyen et divers gauche

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 3416

Rubrique : Enseignement

Ministère interrogé : Intérieur, outre-mer, collectivités territoriales et immigration

Ministère attributaire : Intérieur, outre-mer, collectivités territoriales et immigration

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 29 juin 2011

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue au Journal officiel du 29 juin 2011